

Concours de recrutement de cadres pour le compte du

Conseil du Marché Financier (CMF)

Epreuves écrites du Samedi 20 Juin 2026

Règlement du déroulement du concours

1) Le candidat doit, sous peine d'être exclu du concours, occuper la salle et la place qui lui sont affectées.

2) Il doit signer la liste de présence au début et à la fin de chaque épreuve.

3) Il est tenu de se conformer strictement aux instructions des surveillants de salle. Toute discussion de ces instructions ou désobéissance expose son auteur à l'expulsion de la salle d'examen.

4) L'usage et la consultation de documents sont strictement interdits.

5) Il doit se munir de toutes les fournitures nécessaires (stylos, crayon, règle, calculatrice non programmable). Aucun échange de fournitures ou de calculatrice n'est autorisé. L'usage de l'effaceur (Blanco) est interdit.

6) Aucun candidat n'est admis dans les salles d'examen après le démarrage de l'épreuve sauf autorisation expresse du superviseur du centre d'examen ; le candidat ne peut quitter la salle d'examen avant l'écoulement de 30 minutes à partir du début de l'épreuve.

7) Il n'est pas autorisé à quitter temporairement la salle d'examen sous aucun prétexte. En cas d'urgence, le superviseur du centre d'examen doit être avisé.

8) Toute fraude ou tentative de fraude entraîne automatiquement l'exclusion de son auteur et son élimination du concours.

9) Il est interdit au candidat de fumer et d'utiliser son téléphone portable dans la salle d'examen. Durant le déroulement de toutes les épreuves, ce téléphone doit être éteint.